

Communiqué de presse

Lausanne, le 10 octobre 2008

L'EVAM adapte ses capacités d'accueil pour gérer l'afflux de demandeurs d'asile

L'Établissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) cherche plusieurs solutions d'hébergement collectif et élargit son parc d'appartements pour répondre à la hausse soudaine des arrivées de requérants d'asile.

Comme vient de l'annoncer l'Office fédéral des migrations (ODM), la Suisse a enregistré de juillet à septembre une hausse de près de 40% des demandes d'asile par rapport au trimestre précédent.

Cette augmentation se traduit très concrètement par une adaptation urgente des capacités d'accueil pour les personnes qui sortent des centres d'enregistrement et de procédure (CEP) de la Confédération, dont 8,4% sont attribuées au Canton de Vaud. Le temps moyen passé par les requérants d'asile dans les CEP est maintenant fortement réduit, accroissant la pression sur les cantons.

L'EVAM a donc entrepris plusieurs démarches afin de gérer un afflux de plusieurs dizaines de nouvelles personnes par semaine :

- Utilisation maximale des huit centres d'hébergement collectif existants
- Arrêt des résiliations de baux à loyer et recherche de nouveaux appartements
- Récupération d'appartements occupés par des personnes qui ne sont plus dans le processus asile, notamment celles ayant obtenu un permis B
- Recherche de nouvelles structures collectives, notamment sur la Côte
- Recherche d'abris de la Protection civile pouvant servir de manière provisoire en priorité pour les personnes bénéficiant de l'aide d'urgence

Toute proposition de solution d'hébergement peut être adressée à l'EVAM via l'adresse mail info@evam.ch ou en téléphonant à la hotline hébergement au tél. 021 557 06 26.

Renseignements : Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication, 021 557 06 06